



Digne-les-Bains, le 20 décembre 2016

Situation financière de Montclar :

Le préfet soutient les efforts de redressement financier de la commune et invite chacun à « faire bloc » autour de la station

Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, constatant la mise en cause publique des efforts de redressement financier entrepris par la municipalité actuelle de Montclar, souhaite rappeler les éléments suivants :

⇒ **L'augmentation des taux d'imposition des quatre taxes locales a été décidée par le préfet, le 7 septembre 2016, sur la proposition de la chambre régionale des comptes. La situation financière de la commune n'offrait aucune autre alternative possible.** Sans l'augmentation des impôts dès cette année, la station de ski n'aurait pas pu fonctionner cet hiver, ce qui aurait lourdement pénalisé l'activité économique et l'emploi à Montclar et dans les communes environnantes. L'arrêté du préfet peut être consulté au Recueil des actes administratifs de la préfecture sur le site Internet : « www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr ».

⇒ **Cette augmentation des impôts est liée à des difficultés financières dont l'origine n'est pas récente.** La chambre régionale des comptes, dans un rapport publié ce mois-ci, a analysé les finances communales. Elle a constaté que, sur la période 2009-2014, la commune s'était très fortement endettée, méconnu les règles de la commande publique qui imposent la mise en concurrence des prestataires et produit des comptes qui n'étaient pas fiables. Cette situation a, d'ailleurs, conduit le Préfet à arrêter, dès 2014, un plan de redressement devenu caduc au regard de la persistance des difficultés financières. Le rapport de la chambre régionale des comptes, ainsi que les réponses aux observations de la Chambre, sont consultables à l'adresse suivante : « www.ccomptes.fr/publications ».

⇒ **Le Préfet soutient les efforts qu'entreprend actuellement la commune** pour confier la gestion de la station de ski à une société privée, pour réaliser la réparation du télésiège des Lacs le plus rapidement possible, ainsi que pour restructurer sa dette.

⇒ **Le Préfet appelle à la mobilisation de tous les acteurs locaux, élus, chefs d'entreprise, professionnels de la montagne, mouvement sportif, autour de la station de Saint-Jean-Montclar.** Les difficultés financières ne doivent pas occulter tous les atouts de cette station : la qualité du site, l'accueil, l'implication des personnels de la station et des professionnels du tourisme, ainsi que le plaisir pris par tous ceux qui fréquentent la station été comme hiver. Chacun espère que skieurs et non skieurs, vététistes, randonneurs... seront nombreux à venir vivre une expérience en montagne, à Saint-Jean-Montclar, cet hiver et lors de la prochaine saison estivale.